

La chasse touristique, une activité à réorganiser

■ L'affaire de la chasse illégale de tourterelles à Marrakech a révélé au grand jour la mauvaise organisation de la chasse touristique ■ Le nombre de touristes et le chiffre d'affaires de cette activité ne reflètent pas les potentialités de la destination Maroc ■ Société civile et opérateurs de chasse réclament des réformes urgentes.

L'affaire de la chasse illégale de tourterelles dans la région de Marrakech est loin d'être un cas isolé. C'est en tout cas ce que pensent plusieurs acteurs de la société civile et du secteur de la chasse sonnés par *La Vie éco*. En fait, ceux-ci estiment qu'à l'instar de la société de chasse touristique impliquée dans cette affaire révélée fin août, d'autres sociétés du secteur transgressent la réglementation en vigueur pour engranger des profits faciles, au grand dam de la faune sauvage nationale et de la réputation du Maroc.

Sur-chasse, utilisation d'armes et de méthodes de chasse non autorisées, braconnage, délivrance de permis de chasse à des chasseurs étrangers qui n'ont pas d'origine, non-paiement des redevances dues à l'État... Ce n'est là qu'une partie des défaillances liées au non-respect des contrats d'amodiatio[n] par certaines sociétés de chasse touristique.

Respect des engagements

Pour Ali Saadoun, président de l'Association cynétique pour le développement durable et la sauvegarde de la faune sauvage, les pratiques de chasse illégale révélées au grand jour à Marrakech grâce aux ré-



seaux sociaux sont légions. «Ce qui s'est passé à Marrakech n'est pas un cas isolé. Comme vous pouvez le consta-

ter sur notre page Facebook, nous avons toujours relevé des cas de chasse illégale sur le terrain», déplore-t-il.

Pour lui, beaucoup de sociétés de chasse ne respectent ni leurs engagements ni leurs cahiers des

charges, profitant des carences dont pâtit le secteur, comme la multiplicité des intervenants, l'insuffisance des moyens de suivi et de contrôle ou la crise interne que connaît la Fédération royale marocaine de chasse (FRMC).

De son côté, Driss Chewiwi, gérant d'une société de chasse touristique et membre de l'un des deux bureaux de la FRMC, relativise le constat dressé par Ali Saadoun, mais reconnaît tout de même que l'activité de chasse touristique et le secteur de la chasse, en général, pâtissent de nombreux maux. «Des cas de chasses illégales existent. Le cas de Marrakech et les résultats de l'enquête des Eaux et Forêts l'ont démontré. Toutefois, nous ne pouvons pas généraliser et pointer du doigt toute la profession. De manière globale, le secteur de la chasse souffre et a besoin d'un vent de réforme», détaille-t-il.

A ce jour, aucune stratégie publique dédiée à la chasse touristique, à laquelle est associé le département du tourisme, n'a été élaborée.

En effet, malgré sa superficie, son climat, sa faune et sa flore, ses nombreux atouts et son positionnement comme pays touristique, le Maroc n'attire que quelques milliers de chasseurs étrangers par an pour un chiffre d'affaires pour le moins dérisoire de 60 MDH.

«En face, l'Espagne draine des millions de chasseurs par an. Il suffit de faire un benchmark pour constater les ingrédients d'une bonne destination de chasse touristique», soutient Driss Chewiwi. L'autre frein, selon notre interlocuteur, est la mauvaise organisation de l'activité, couplée à un manque de compétitivité de la destination Maroc. Un avis que partage Ali Saadoun qui vit entre la France et le Maroc. «Il n'y a pas de guides touristiques spé-

La chasse en chiffres

- 1,2 milliard de DH de recettes générés par la chasse
- 60 millions de DH générés par la chasse touristique
- Plus de 70 000 chasseurs
- Plus de 3 000 chasseurs étrangers
- Pas moins de 51 sociétés de chasse touristique agréées
- Plus de 2 millions d'hectares de lots amodiés

(Source : Eaux et Forêts)